

Des attentes positives malgré une conjoncture économique incertaine

L'Observatoire de la formation continue FSEA recense les développements actuels et les tendances du marché de la formation continue. Chaque année, l'évolution du secteur de la formation continue est saisie à l'aide de quatre dimensions :

- La situation économique
- La demande
- L'offre
- La situation du personnel

Deux autres indicateurs présentent l'évolution générale du secteur. L'indicateur de la branche montre l'évaluation de la situation du secteur de la formation continue l'année dernière (2021) du point de vue des prestataires. L'indicateur de confiance saisit l'estimation des attentes des prestataires pour l'année en cours (2022).

L'Observatoire 2022 de la formation continue FSEA repose sur les informations transmises par 210 institutions de formation continue qui ont participé à l'enquête en ligne entre avril et mai 2022.

La FSEA a commencé à mettre en place une observation systématique du secteur de la formation continue il y a deux ans. Cette année, la première enquête standardisée a pu être effectuée. Les bases pour la réalisation d'une observation annuelle de la branche sont donc à présent disponibles.

Sommaire

Introduction	3
Observatoire de la formation continue FSEA 2022	4
Défis	13
Tendances dans le secteur de la formation continue	15
Méthode de saisie et caractéristiques de l'échantillon	17
Annexe	20
Liste des figures	22
Bibliographie	22
Mentions légales	24

Introduction

Compte tenu de la situation incertaine après la pandémie de coronavirus, il était pratiquement impossible d'établir, l'année dernière, des prévisions à long terme sur l'évolution économique. Malgré un léger assouplissement par rapport à la première année de pandémie en 2020, les prestataires de formation continue ont dû faire face à de grands défis en 2021 en raison des mesures liées à la pandémie, comme le montrent rétrospectivement les résultats de l'Observatoire 2022.

En 2022 aussi, la pandémie reste un sujet de préoccupation pour les prestataires de formation continue, même si la gestion de crise à court terme n'est plus la priorité à l'heure actuelle. Pour les institutions de formation continue, la question des répercussions à long terme de la pandémie sur la demande et sur les habitudes d'apprentissage des participant·e·s se pose de plus en plus. Les résultats de l'enquête montrent également que la transformation numérique représente un défi de taille pour les prestataires, que ce soit dans la planification de l'offre ou dans le développement de l'organisation.

Ce rapport sur l'Observatoire de la formation continue présente les résultats de l'enquête 2022 effectuée auprès des prestataires et saisit les tendances possibles dans le secteur de la formation continue. Plus de 200 prestataires de formation continue ont participé à l'enquête de la FSEA entre avril et mai 2022.

Le rapport commence par des appréciations générales relatives à l'évolution de la branche. Les résultats sur la situation économique, la demande, l'offre et la situation du personnel sont ensuite abordés et les principaux défis actuels auxquels font face les prestataires de formation continue sont mis en lumière. Des tendances dans le secteur de la formation continue sont esquissées sur la base de ces résultats.

APERÇU DES RÉSULTATS

Les résultats de l'enquête montrent des attentes légèrement positives en ce qui concerne l'évolution de la branche. La majorité des prestataires interrogés qualifie de positive la situation économique pour 2022. De nombreux prestataires tablent aussi sur une évolution favorable de la demande. D'après les estimations recueillies auprès des prestataires, le volume d'offres devrait lui aussi évoluer favorablement durant l'année en cours (2022). En revanche, aucun changement notable ne se dessine concernant les effectifs. La conjoncture économique incertaine et la transformation numérique sont actuellement les deux principaux défis cités par les prestataires.

Observatoire de la formation continue

FSEA 2022

Sur la base des résultats de l'enquête, les tendances actuelles du marché de la formation continue concernant la situation économique, la demande, l'offre et la situation du personnel sont présentées ci-après. Cette première partie descriptive inclut les estimations se rapportant à 2021 et les attentes pour 2022.

Des attentes légèrement positives concernant l'évolution de la branche¹

Alors que l'indicateur de la branche pour l'année 2021 était de 7 points et se trouvait donc dans la fourchette neutre, l'indicateur de confiance pour l'année 2022 est légèrement favorable avec 19 points. Ces chiffres² montrent que la situation économique s'est légèrement améliorée par rapport à l'année dernière selon les prestataires. Avec +19 points sur une échelle allant de -100 à +100, les institutions de formation continue jugent leur situation économique positive; la valeur se situe toutefois dans la fourchette basse de l'appréciation positive.

INDICATEURS ET LEUR INTERPRÉTATION

L'indicateur de branche est une évaluation des tendances en 2021. L'indicateur de confiance décrit quant à lui les attentes de la branche concernant les évolutions en 2022. Un indicateur peut se situer dans une plage comprise entre +100 et -100 points. Des valeurs entre +10 et -10 sont interprétées comme neutres. Des valeurs supérieures à +10 indiquent donc une estimation positive, tandis que des valeurs inférieures à -10 révèlent une estimation négative.

1 Explications relatives à l'échelle pour l'interprétation des valeurs moyennes, cf. annexe.

2 Explication relative à la conception des indicateurs, cf. annexe.

Estimations relatives à l'évolution de la branche

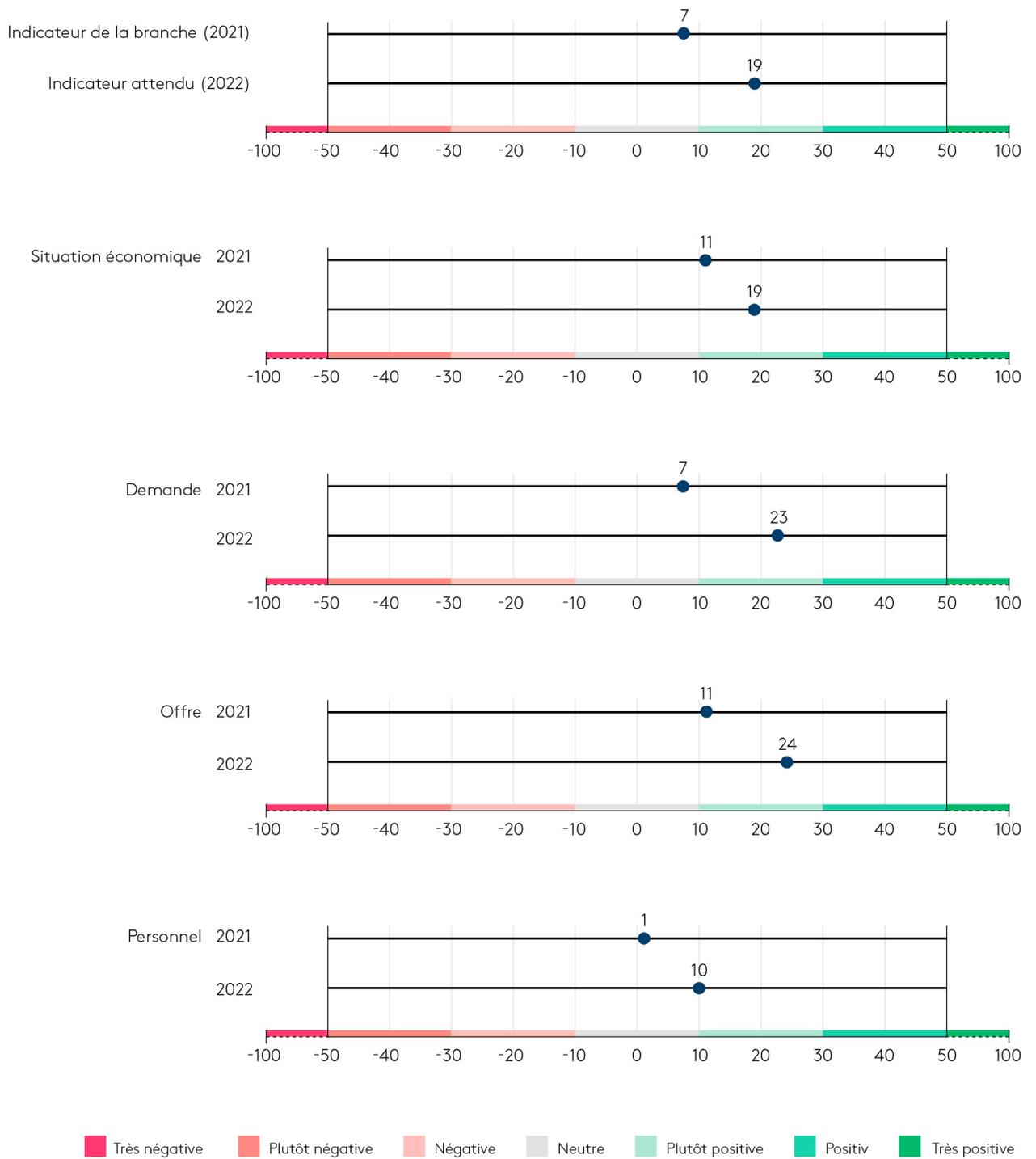


Fig. 1 :
estimation de l'évolution dans
les domaines suivants : situation
économique, demande, volume
d'offres et situation du personnel.
(N=205-209, valeurs en pourcen-
tage arrondies)

Dimension: situation économique

Les prestataires de formation continue jugent légèrement positive leur situation économique générale pour 2022 (valeur moyenne de 19 points). Alors que la valeur moyenne de l'appréciation de la situation économique pour 2021 se situait légèrement dans la fourchette positive (11 points), il s'avère que 6 % des prestataires interrogés qualifient rétrospectivement leur situation économique de très mauvaise en 2021. Pour 2022, la moitié des prestataires (50 %) qualifient de bonne à très bonne leur situation économique en 2022.

Comment jugez-vous la situation économique de votre institution?

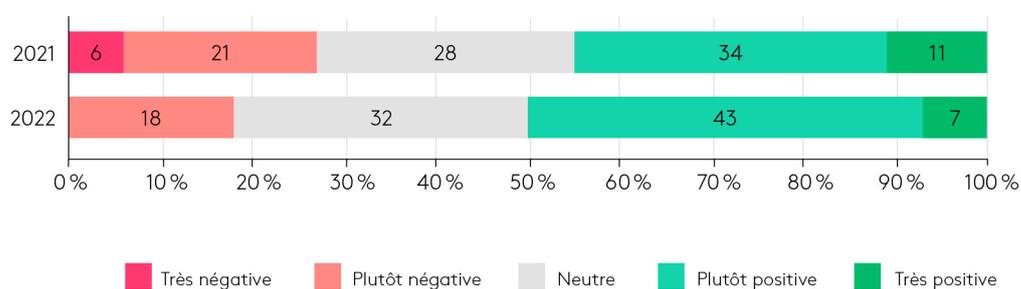


Fig. 2 :
estimation de la situation économique. (N=206-207, valeurs en pourcentage arrondies)

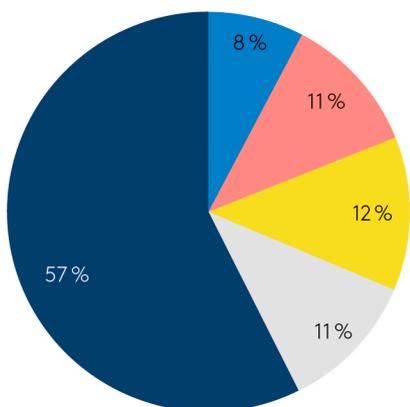
Le nombre de participant·e·s détermine l'évolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires moyen des institutions ayant participé à l'enquête est légèrement supérieur à 3,5 millions de francs. Plus des trois quarts des prestataires interrogés (76 %) réalisent un chiffre d'affaires³ entre 100 000 et 10 millions de francs. Pour plus de la moitié des prestataires (57 %), le chiffre d'affaires provient des frais payés par les participant·e·s (cf. fig. 3). Ce résultat montre une fois encore le lien fort qui existe entre la situation économique et l'évolution de la demande. Ainsi, une évolution favorable de la situation économique va le plus souvent de pair avec une évolution positive de la demande.

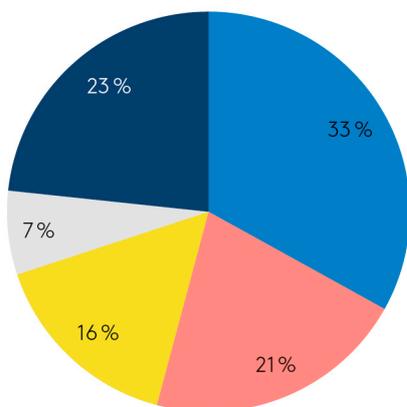
3 Cf. fig. 12.

Évaluez la part des sources de financement suivantes dans le chiffre d'affaires global en 2021.

Part représentée par les frais de participation



Part représentée par les fonds publics



Part représentée par les fonds propres

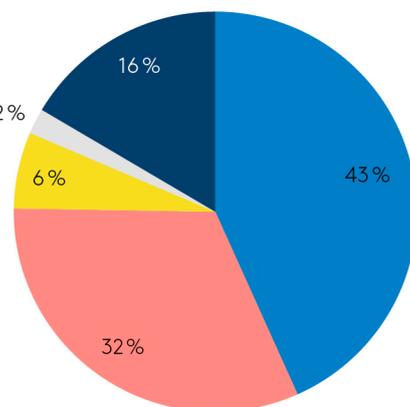
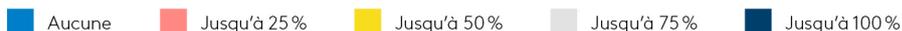


Fig. 3: part des différentes sources de financement dans le chiffre d'affaires global (N=97-196, valeurs en pourcentage arrondies)



Les frais de personnel, principal poste de dépenses

Les frais de personnel sont le principal poste de dépenses des prestataires. La moitié d'entre eux (48 %) précisent que les frais de personnel représentent entre 50 % et 75 % de leurs dépenses totales. Chez 27 % des prestataires interrogés, les frais de personnel représentent plus de 75 % des dépenses totales. L'enquête établit une distinction entre les frais de personnel, les frais de matériel et les coûts d'exploitation. Parmi les dépenses indiquées dans la catégorie «Autres dépenses» figurent notamment les frais de publicité.

Évaluez la part des dépenses de personnel dans les dépenses globales de votre institution.

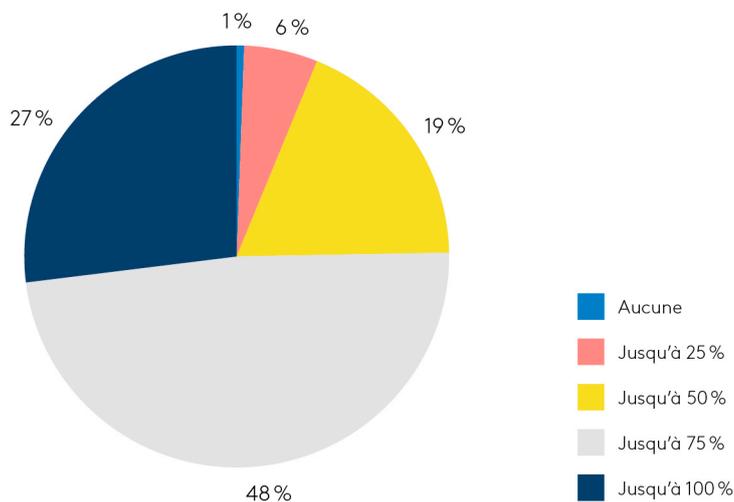


Fig. 4 : part des dépenses de personnel dans les dépenses globales (N=178, valeurs en pourcentage arrondies)

Dimension: demande

L'évolution de la demande fait l'objet d'attentes légèrement positives, comme le montrent les comparaisons entre les valeurs moyennes de 2021 et 2022. En 2021, la valeur moyenne était de 7 points, ce qui correspond à une appréciation neutre – ni négative ni positive⁴ – de l'évolution de la demande. En 2022, la valeur moyenne des estimations atteint 23 points et montre une évolution légèrement positive de la demande. Comme l'indique la figure 6,60 % des prestataires interrogés tablent sur une évolution positive de la demande en 2022.

Malgré cette appréciation globalement positive, près d'un prestataire sur cinq (19 %) s'attend à une légère baisse de la demande en 2022.⁵ Dans une analyse détaillée des résultats de l'enquête, aucun élément ne permet de corréliser l'appréciation négative de l'évolution de la demande avec une catégorie précise de prestataires.

Comment jugez-vous l'évolution de la demande ?

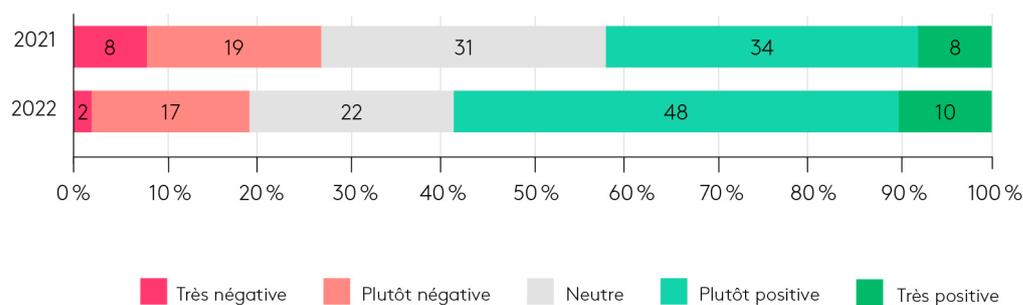


Fig. 5 :
évaluation de l'évolution de
la demande (N=209, valeurs en
pourcentage arrondies)

Les annulations de cours sont surtout préjudiciables pour les prestataires de petite et de moyenne taille

Deux prestataires sur trois ont reçu des inscriptions pour des cours qui n'ont pas pu être assurés. Le nombre d'inscriptions inférieur au nombre minimal requis a été le principal motif d'annulation des cours. Les analyses statistiques montrent que le nombre de cours proposés mais non effectués est en lien avec la taille des prestataires.⁶ Ainsi, les prestataires de petite et de moyenne taille enregistrent davantage de cours annulés que les grands prestataires. Les données recueillies correspondent au nombre de cours annulés et non au pourcentage de cours non effectués par rapport à l'offre globale.

4 Explications relatives aux dimensions et leur interprétation, cf. annexe.

5 Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique font état d'une baisse de la demande en 2021 en ce qui concerne la participation à la formation continue, cf. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/themes/acces-et-participation/formation-continue.assetdetail.22024621.html>.

6 Khi-carré (8) = 22.2, p < 0.01, n = 103.

Combien d'inscriptions à des cours qui n'ont pas pu avoir lieu avez-vous reçues en 2021 ?

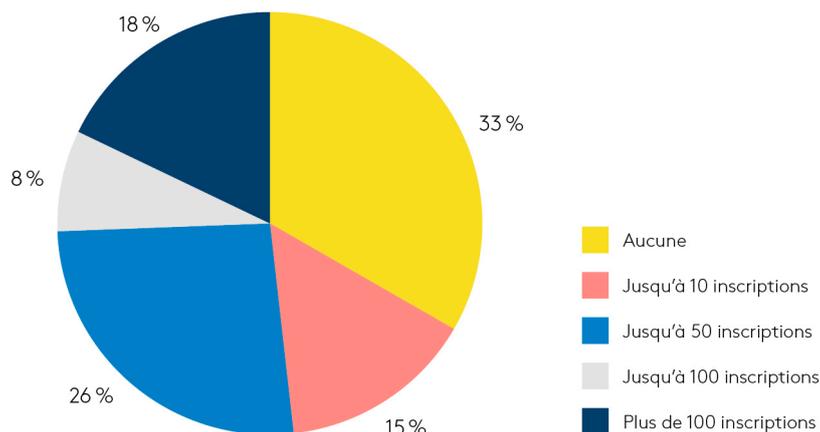


Fig. 6 : nombre d'inscriptions à des cours annulés (N=168, valeurs en pourcentage arrondies)

Un volume d'offres en légère hausse⁷

Les prestataires jugent légèrement positive l'évolution de l'offre en 2021 (valeur moyenne de 11 points). La valeur moyenne pour 2022 se situe à 24 points et fait donc état d'une évolution légèrement positive du volume d'offres. Alors que la moitié des prestataires interrogés (45 %) déclarent un volume d'offres inchangé pour l'année 2021, plus de la moitié d'entre eux (54 %) tablent sur une hausse du volume d'offres en 2022.

Comment jugez-vous l'évolution du volume d'offres ?

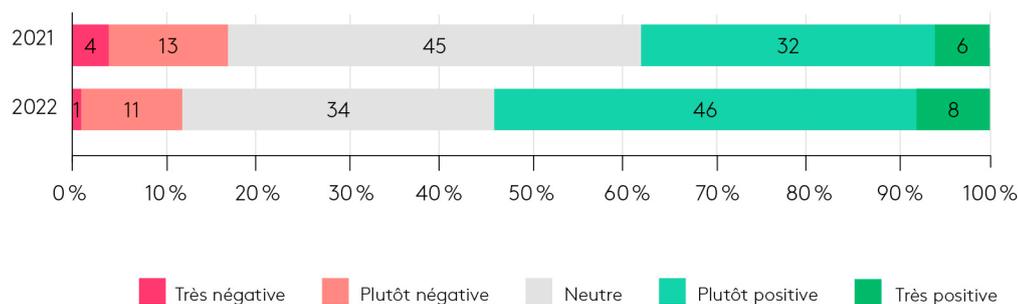


Fig. 7 : estimation concernant l'évolution du volume d'offres (N=208-209, valeurs en pourcentage arrondies)

Changement dans les formes d'offre

Rétrospectivement, la moitié des prestataires (50 %) citent la combinaison de l'enseignement en présentiel et de l'enseignement en ligne comme leur pratique prioritaire en matière de formation continue en

⁷ Dans l'enquête, l'offre a été définie comme une activité d'enseignement/d'apprentissage. En conséquence, un module fermé représente aussi une offre. Plusieurs événements de cours sont considérés comme plusieurs offres.

2021; l'apprentissage hybride en fait notamment partie.⁸ Ce pourcentage est légèrement inférieur en 2022 (41 %). Un pourcentage à peu près équivalent de prestataires (43 %) cite l'enseignement en présentiel enrichi par des technologies numériques comme leur pratique prioritaire en matière de formation continue.

Dans le même temps, une tendance indiquant un recul des cours en ligne se dessine depuis 2020, première année de la pandémie. Dans des proportions similaires à la période avant la pandémie, l'enseignement exclusivement en ligne est la forme d'enseignement principale pour une petite partie des prestataires.⁹ Nous assistons donc à un changement majeur: alors qu'en 2019, une large majorité des prestataires (env. 90 %) considérait l'enseignement en présentiel (sans technologie ou enrichi par des technologies numériques) comme la pratique prioritaire en matière de formation continue, ce pourcentage est tombé aujourd'hui à 55 %. Parallèlement, le pourcentage de prestataires qui considèrent la combinaison de cours en présentiel et de cours en ligne comme leur pratique prioritaire en matière de formation continue a fortement augmenté (de 7 % en 2019 à 41 % en 2022).

À la question de savoir dans quels domaines les prestataires auraient augmenté ou diminué leur offre en 2021, un nombre similaire de prestataires mentionne des changements en ce qui concerne la forme de l'offre. Tandis que certains prestataires ont systématiquement diminué les offres en ligne pour des raisons didactiques, d'autres ont indiqué avoir développé des formats en ligne. L'expérience positive réalisée avec les offres en ligne pendant la pandémie est une raison souvent invoquée. Dans le même temps, en proposant des formats en ligne, les prestataires essaient de prendre en compte les besoins des participant·e·s.

Quelle est la pratique prioritaire de votre institution en matière de formation continue aux moments indiqués ?

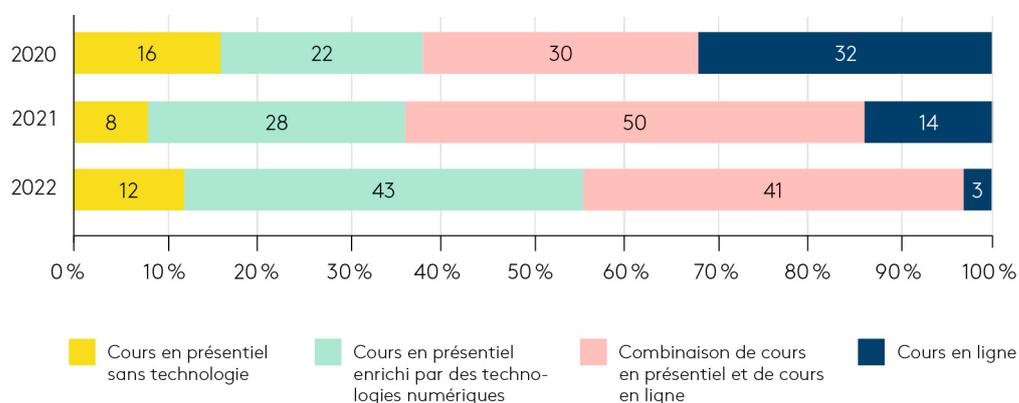


Fig. 8 : pratique prioritaire en matière de formation continue aux trois moments indiqués (N=208-209, valeurs en pourcentage arrondies)

8 Sur la base de Bremer (2019, p. 76) à propos des scénarios d'utilisation des moyens numériques dans la formation continue. Bremer distingue le concept d'enrichissement (soutien du cours en présentiel), le concept d'intégration (combinaison de cours en ligne et de cours en présentiel) et le concept de visualisation (principalement les phases en ligne).

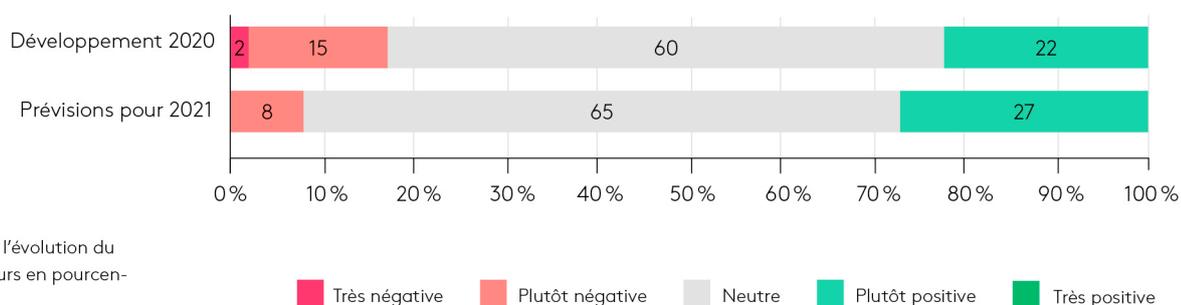
9 (Poopalapillai et al., 2021).

Très peu de changements concernant les effectifs

Les prestataires de formation continue jugent neutre l'évolution des effectifs en 2021. La valeur moyenne des estimations est en effet de 1 point. Les estimations pour 2022 sont à peu près similaires; la valeur moyenne se situe à 10 points. En conséquence, les prestataires ne prévoient pas de recruter de personnel ni de supprimer des postes.

Cette situation se reflète aussi dans la figure 9. Pour 2021 (60 %) comme pour 2022 (65 %), la majorité des prestataires indique des effectifs inchangés. En conséquence, aucun changement majeur n'est à prévoir au niveau des effectifs. Cependant, certains éléments révèlent une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la formation continue (voir page 16).

Comment évaluez-vous l'évolution du personnel ?



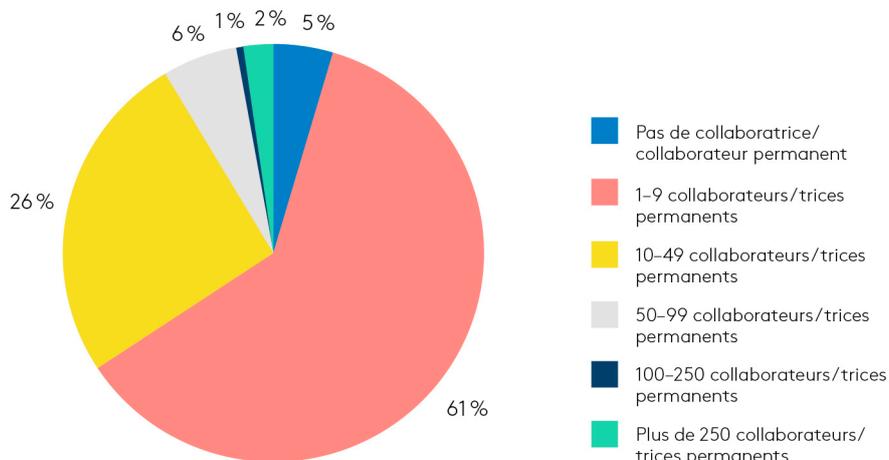
Un pourcentage relativement élevé de personnes mandatées

Une grande partie des institutions interrogées (61 %) sont des petits prestataires qui emploient moins de 10 collaborateurs ou collaboratrices permanents. Les mandats jouent un rôle important pour de nombreux prestataires. Ainsi, 40 % des prestataires ont engagé entre un et neuf personnes mandatées; un tiers (33 %) a travaillé avec 10 à 49 personnes mandatées. Il existe un lien entre le nombre de personnes mandatées et la taille du prestataire.¹⁰ Tandis que les prestataires de petite et moyenne taille n'emploient pas ou peu de personnes mandatées, les grands prestataires travaillent souvent avec des personnes mandatées. Toutefois, quelques prestataires de petite taille ont employé plus de 250 personnes mandatées en 2021.

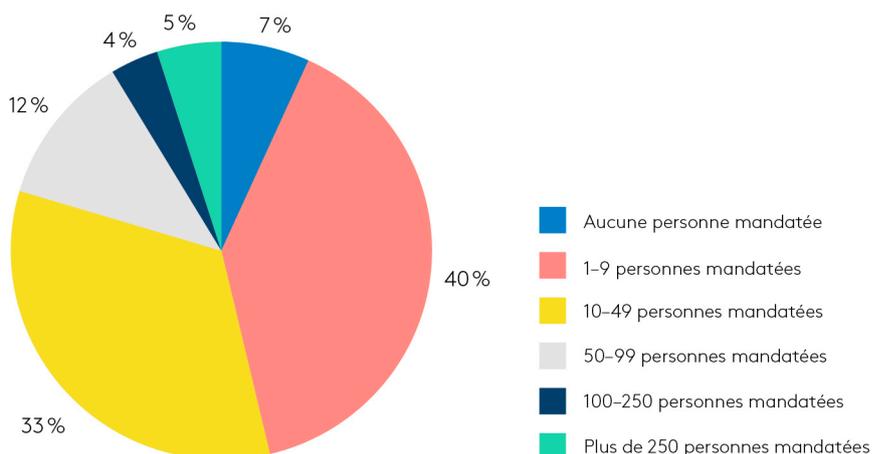
10 Khi-carré (10) = 36.7, p < 0.01, n = 160.

Combien de collaboratrices et collaborateurs travaillaient dans votre institution en 2021 ? Distinguez les collaboratrices et collaborateurs permanents, les personnes mandatées et les bénévoles

Nombre de collaboratrices et collaborateurs permanents



Nombre de personnes mandatées



Nombre de bénévoles

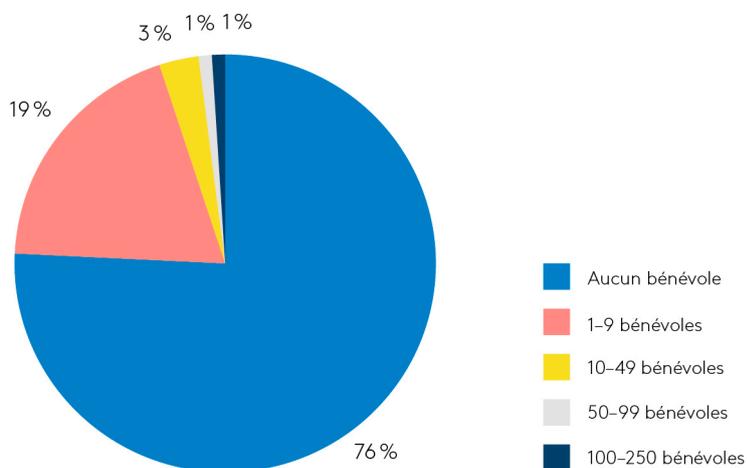


Fig.10 : nombre de personnes employées par type d'embauche (N=99-175, valeurs en pourcentage arrondies)

Défis

Lors de l'enquête en ligne effectuée au printemps 2022, les prestataires ont été invités, par une question ouverte, à décrire les principaux défis qu'ils rencontrent actuellement. Les défis cités sont regroupés ci-après dans trois domaines thématiques. Les prestataires jugent leur situation économique incertaine et difficile en raison de la conjoncture imprévisible après la pandémie de coronavirus. Des éléments montrent également que l'acquisition de client·e·s aux offres de formation est devenue plus difficile après la pandémie. Enfin, les données recueillies révèlent que les formes d'offre, notamment le choix et la mise en œuvre des formats d'offre optimaux, restent un défi majeur pour les prestataires.

Grande incertitude en matière de planification en raison de la situation imprévisible

De nombreux prestataires interrogés citent l'incertitude en matière de planification comme étant leur principal défi. Cette incertitude se rapporte en partie à l'éventualité de nouvelles mesures de lutte contre le coronavirus à l'automne. Avec le «changement permanent entre les formats en ligne et en présentiel» (cas 162), auquel ils ont été soumis pendant la pandémie et du fait des restrictions imposées par la situation sanitaire, les prestataires sont confrontés à une grande incertitude et à une forte instabilité en matière de planification.

Une autre raison expliquant cette incertitude en matière de planification réside dans le comportement hésitant des client·e·s (potentiels). De nombreux prestataires précisent qu'ils constatent une certaine «réticence» (cas 189) ou de la «méfiance chez la clientèle» (cas 374). D'après les prestataires, cette réticence des client·e·s s'explique par leur incertitude. Certains prestataires observent que le fait de ne pas savoir si un cours aura finalement lieu en présentiel ou en ligne décourage les personnes intéressées à s'inscrire à la formation.

Des obstacles supplémentaires à l'acquisition de clientèle après la pandémie de coronavirus

Les données montrent que les client·e·s sont essentiels à la survie économique des institutions de formation continue. En effet, ces dernières se financent en grande partie avec les frais payés par les client·e·s (voir fig. 2). Dans ce contexte, le fait que l'acquisition de clientèle représente un grand défi pour les institutions semble donc évident. Après deux années marquées par la pandémie, la difficulté d'acquérir une nouvelle clientèle s'est accentuée car de nombreux prestataires de formation continue ont perdu des client·e·s en raison des mesures prises dans le cadre de la pandémie¹¹. De nombreux prestataires constatent également qu'après la pandémie, l'«intérêt de leur clientèle est devenu imprévisible» (cas 344). Certains prestataires prévoient de procéder à une analyse des besoins, d'autres adaptent leurs manifestations afin d'atteindre un plus grand nombre de client·e·s potentiels.

11 Les client·e·s peuvent non seulement être des particuliers, mais aussi des entreprises.

Trouver un équilibre approprié entre les cours en ligne et en présentiel

Après la pandémie de coronavirus et les expériences réalisées avec les cours en ligne, les prestataires doivent à présent trouver des combinaisons idéales entre l'enseignement en ligne et en présentiel pour leurs différents groupes cibles. Ce défi présente des intérêts parfois contradictoires.

Certains planificateurs de programmes essaient de perfectionner les offres existantes en y intégrant des possibilités numériques. D'autres perçoivent des contradictions entre leurs propres préférences et les besoins de leur clientèle. Ainsi, certains prestataires préféreraient des cours en présentiel, alors que leur clientèle souhaite des cours en ligne. Trouver le bon équilibre entre l'enseignement en ligne et en présentiel est aussi un défi pour les prestataires qui voient des avantages dans l'apprentissage assisté par les technologies numériques, tandis que des client-e-s sont sceptiques quant à l'utilisation de telles technologies.

Ce défi aboutit à des intérêts conflictuels entre les objectifs andragogiques des prestataires et les besoins de leurs groupes cibles. Les prestataires constatent que bon nombre de client-e-s souhaitent pouvoir choisir librement entre les cours en ligne et en présentiel. Pour pouvoir répondre à ces attentes, les prestataires doivent déployer beaucoup d'efforts, notamment sur les plans technique et didactique.

Tendances dans le secteur de la formation continue

Les résultats présentés mettent en lumière différentes tendances:

Évaluation légèrement positive concernant l'évolution du secteur de la formation continue

L'indicateur de confiance révèle une évaluation légèrement positive pour l'année 2022. Cependant, il s'agit seulement d'un instantané qui reflète la situation au moment de l'enquête au printemps 2022. Cet indice a été recueilli pour la première fois sous cette forme en 2022. Une comparaison de cette évaluation avec les années marquées par la pandémie et les années antérieures à celle-ci n'est donc pas possible. Une évolution sur la durée pourra être constatée seulement avec une saisie annuelle et standardisée de l'indicateur.

Hausse des exigences de la clientèle

Avec l'essor du numérique, la pandémie de coronavirus a accentué la diversification des formats d'offre (Poopalapillai et al., 2021). Les résultats de l'enquête de cette année montrent que la diversité des formes d'offre et leur gestion constituent l'un des plus grands défis actuels pour les prestataires de formation continue (voir page 13). Bon nombre de client·e·s s'attendent à pouvoir choisir de manière flexible entre les différents formats et entre des cours en ligne et en présentiel, ce qui place les prestataires devant des contraintes élevées. Certains éléments montrent que leurs efforts pour satisfaire aux attentes et aux exigences de leurs groupes cibles s'accompagnent d'une tendance à l'individualisation, voire à la fragmentation des offres d'apprentissage. Cette tendance accroît dans le même temps la charge de travail liée au conseil et à l'accompagnement de la clientèle.

Le marketing dédié à la formation est de plus en plus complexe

La diversité croissante des formats d'offre et d'apprentissage augmente non seulement les exigences en matière de planification et de réalisation des programmes, mais aussi dans le domaine du marketing. Les prestataires ont besoin d'appels d'offres précis et de mesures de marketing personnalisées afin de garantir à leurs groupes cibles une communication efficace qui tient compte de la diversité croissante des formats d'offre et des différentes combinaisons de lieux, de formes et de temps d'apprentissage (voir à ce sujet Haberzeth/Dernbach 2022 ou Zechner 2022).

La transformation numérique, une transition coûteuse

La transformation numérique ne signifie pas seulement l'utilisation croissante des technologies numériques ou le transfert des cours en présentiel vers des cours en ligne. Après l'essor du numérique pendant la pandémie de coronavirus, de nombreux prestataires de formation continue sont aussi au cœur d'un processus de transformation sur le plan organisationnel. Cette transformation concerne non seulement les structures et processus organisationnels, mais aussi la culture or-

ganisationnelle, la stratégie et le modèle commercial. La transformation numérique exige aussi des investissements dans l'infrastructure et dans le développement des compétences du personnel.

Après les mesures d'économie, risque de pénurie de personnes mandatées

Dans le secteur de la formation continue, une grande partie du personnel andragogique exerce son activité sur la base de mandats. Comme le montre l'Observatoire de la formation continue FSEA de 2021, les prestataires de formation continue qui ont dû réduire leur offre pendant la pandémie de coronavirus ont principalement fait des économies avec les personnes mandatées (Poopalapillai et al., 2021). En raison de l'interdiction de l'enseignement en présentiel ou de l'absence de demande pendant la crise sanitaire, la plupart des prestataires ont été contraints de supprimer des cours ou de les reporter de plusieurs mois. Au niveau du personnel, ces pertes ont été compensées par la suppression de mandats. En revanche, très peu d'emplois permanents ont été supprimés. Dans l'enquête de cette année, des éléments montrent qu'une partie des personnes mandatées s'est réorientée professionnellement pendant la pandémie et a parfois quitté le secteur de la formation continue. Les enseignant-e-s qui, en plus de leur activité professionnelle dans leur domaine spécialisé, proposaient leurs compétences sur la base de mandats, ont cessé leur activité d'enseignement à la suite de la pandémie ou se sont tournés vers le secteur éducatif formel. En raison de cette tendance, combinée aux exigences croissantes liées notamment à la diversification de l'offre et à la transformation numérique, les prestataires pourraient rencontrer des difficultés à trouver un personnel andragogique qualifié dans les années à venir.

Méthode de saisie et caractéristiques de l'échantillon

Les résultats de l'enquête en ligne menée par la FSEA auprès des prestataires servent de données de base à l'Observatoire de la formation continue de la FSEA. Cette enquête en ligne est effectuée une fois par an. Cette année, le questionnaire a été envoyé à 2395 établissements. L'enquête s'est déroulée du 5 avril au 17 mai 2022 et 486 réponses ont été reçues, soit un taux de réponse de 20,3 %. L'échantillon net (après ajustement) comprend 210 cas et sert de base de données aux présentes analyses.

Prestataires par taille de l'entreprise

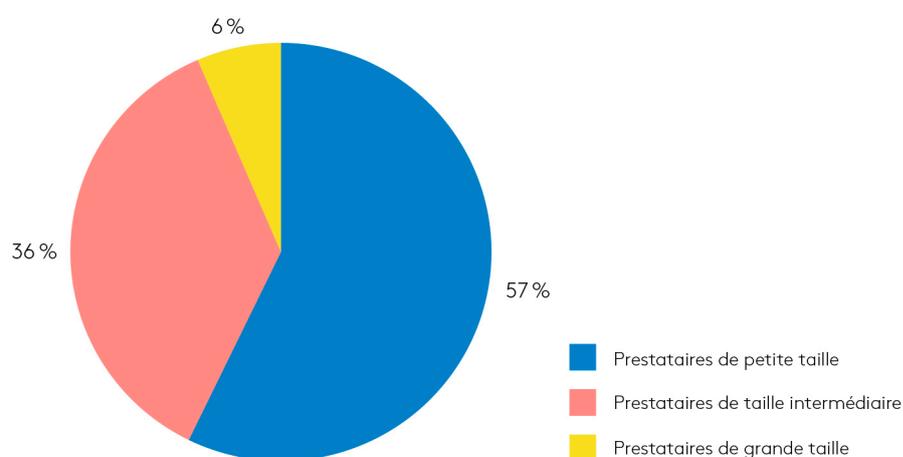


Fig. 11 :
prestataires selon la taille de l'entreprise
(indice, N=201, valeurs en pourcentage arrondies)

Chiffre d'affaires global en 2021

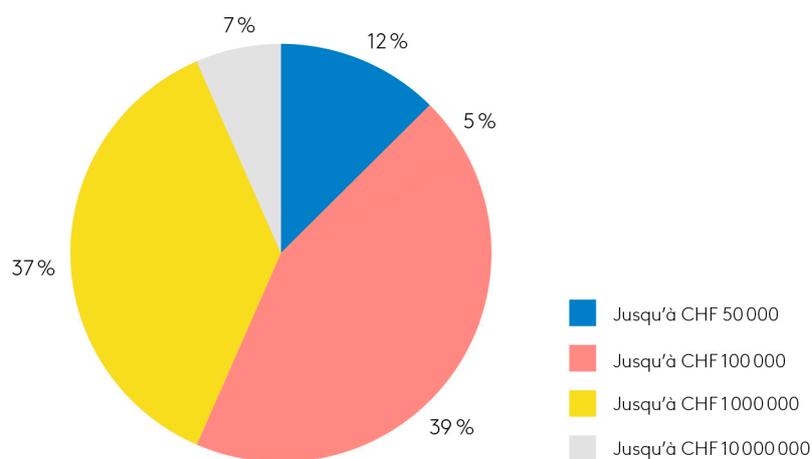


Fig. 12 :
chiffre d'affaires global, par catégories
(N=168, valeurs en pourcentage arrondies)

Répartition des prestataires par région linguistique

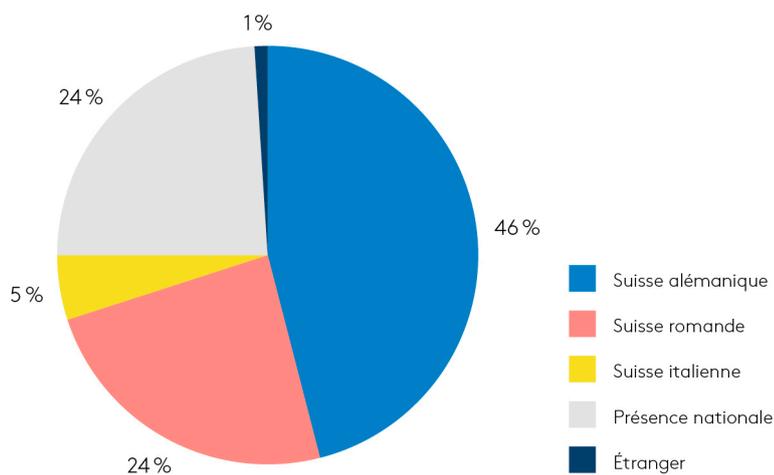


Fig. 13 : répartition des prestataires par région linguistique (N=196, valeurs en pourcentage arrondies)

Orientation thématique des prestataires

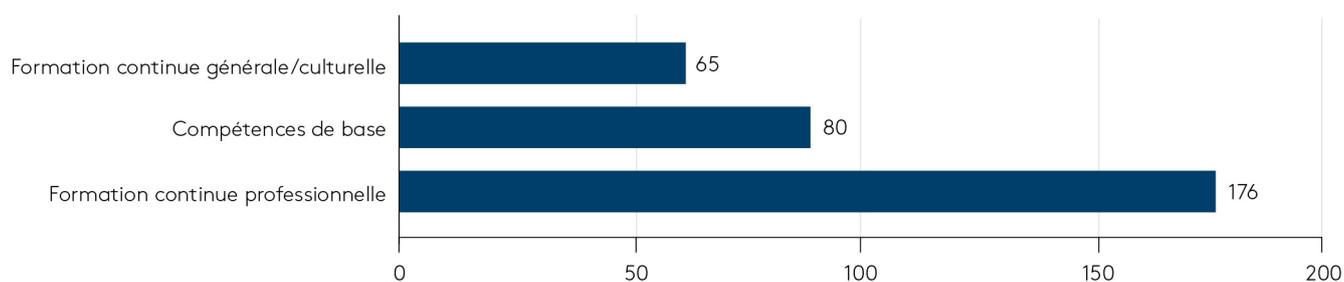


Fig. 14 : Orientation thématique des prestataires, avec plusieurs choix possibles (N= 211, réponses absolues)

Orientation thématique des prestataires

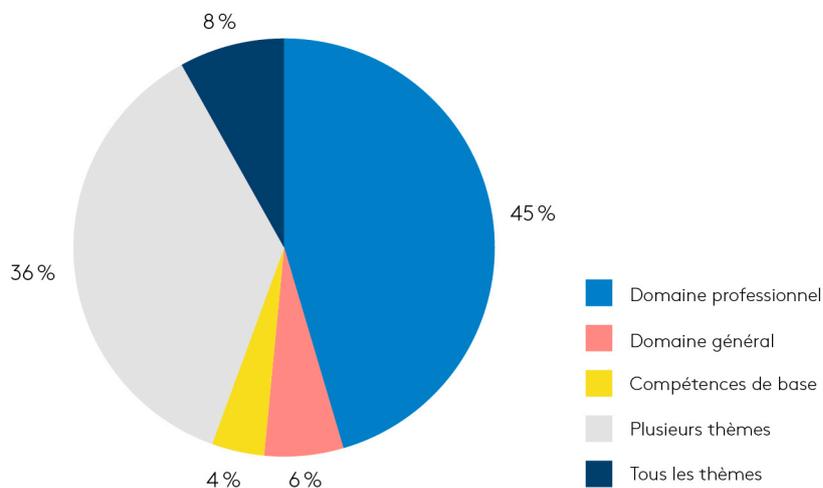


Fig. 15 : Orientation thématique des prestataires, par catégories (N=211, valeurs en pourcentage arrondies)

Forme statutaire des prestataires

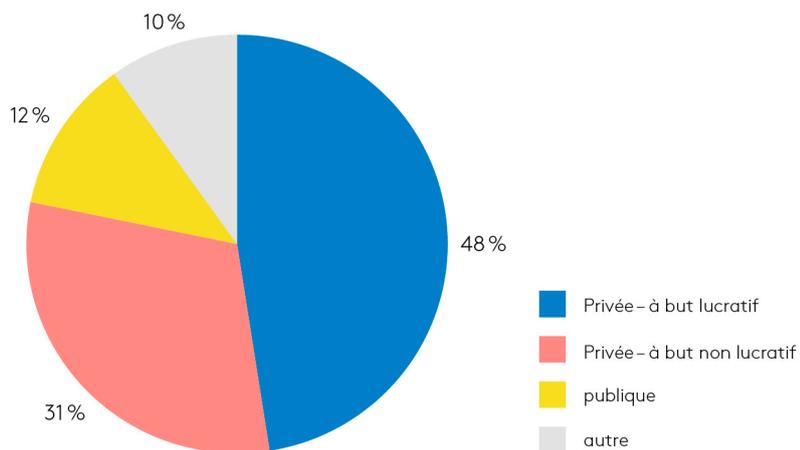


Fig. 16 :
Forme statutaire des prestataires
(N=211, valeurs en pourcentage arrondies)

Type d'institution

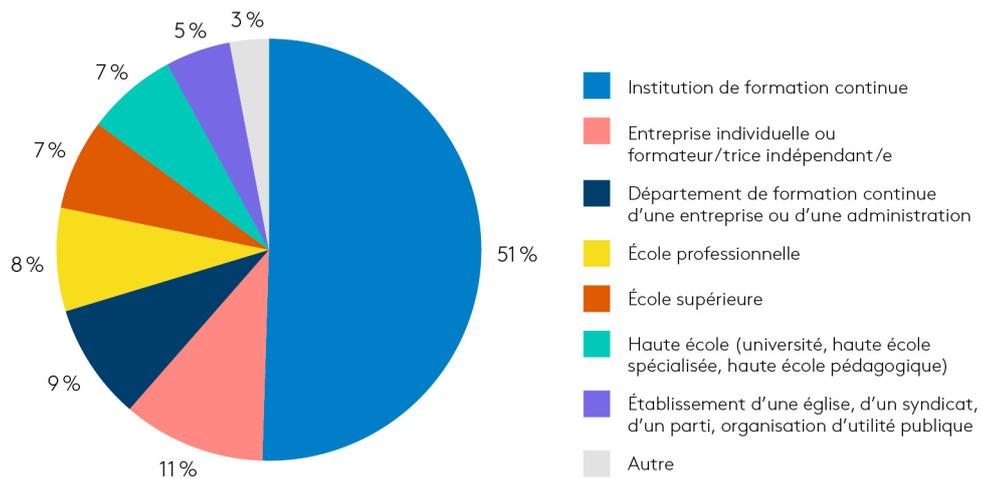


Fig. 17 :
type de prestataire selon l'institution
(N=211, valeurs en pourcentage arrondies)

Annexe

Conception des indices

Une question visant à évaluer chacune des quatre dimensions (situation économique, offre, demande et situation du personnel) pour la période de référence (2021 pour l'édition actuelle) et pour l'année en cours (2022) est posée. Un indice moyen se rapportant à chacune de ces deux années est élaboré à partir de ces quatre questions. Les indices donnent donc une image de la situation du secteur de la formation continue pour l'année en cours et l'année précédente. L'objectif à plus long terme de ces indices est d'observer et d'analyser les évolutions sur plusieurs années.

Indicateur de la branche

Une question visant à estimer l'évolution au cours de l'année dernière (dans le cas présent 2021) est posée à propos des quatre dimensions mentionnées ci-dessus. Dans le questionnaire, les prestataires donnent leur estimation par des signes «+» et «-» (sans mots descriptifs). La plage de -1 à +1 est définie à des fins d'analyse statistique. Un indice moyen, appelé aussi indicateur de la branche, est élaboré à partir de ces quatre estimations. L'analyse de fiabilité a donné un coefficient alpha de Cronbach de 0,8, ce qui indique un indice de bonne qualité. Dans un souci de lisibilité, la plage de l'indice a été convertie de -1 à +1 point à une plage allant de -100 à +100 points.

Indicateur de confiance

Comme pour l'indicateur de la branche, une question visant à évaluer l'évolution pendant l'année en cours (actuellement 2022) est posée à propos des quatre dimensions mentionnées ci-dessus. Un indice moyen, appelé également indicateur de confiance, est élaboré à partir des quatre estimations à ces questions. Avec un coefficient alpha de Cronbach de 0,75, cet indice est de bonne qualité. Comme pour l'indicateur de la branche, la plage de l'indice a été convertie de -1 à +1 point en une échelle de points comprise entre -100 et +100 afin de garantir une meilleure lisibilité.

En raison de la structure du questionnaire, l'indicateur de confiance peut faire l'objet de distorsions. Par exemple, l'estimation à propos de l'année en cours est saisie après l'évaluation de l'année précédente. Il se peut donc que l'estimation fournie pour la première question influence l'estimation relative à la seconde question. Si une personne interrogée juge positive l'évolution lors de l'année précédente (2021), elle pourrait aussi avoir tendance à juger de manière plus positive l'évolution pour l'année en cours (2022) qu'elle ne l'aurait fait sans la question précédente.

Échelle pour l'interprétation des dimensions

La valeur moyenne est calculée pour chaque question visant à apprécier chaque dimension. Avec ces valeurs moyennes, les appréciations à propos de l'année précédente et de l'année en cours sont comparées. Une échelle a été définie pour interpréter ces valeurs moyennes. Faute

de données à long terme, l'interprétation pour cette première édition de l'Observatoire de la formation continue est centrée sur le zéro. En prenant pour hypothèse la répartition normale et la tendance vers la moyenne, les écarts autour du zéro sont plus faibles qu'au niveau des extrêmes. La standardisation de l'échelle pourra être remaniée après plusieurs relevés de données dans le cadre de l'Observatoire de la formation continue.

Échelle pour l'interprétation des dimensions

0 à 10	Neutre	-10 à 0	Neutre
11 à 30	Légèrement positif	-30 à -11	Légèrement négatif
31 à 60	Positif	-60 à -31	Négatif
61 à 100	Très positif	-100 à -61	Très négatif

Liste des figures

Fig. 1	5	Fig. 10	12
estimation de l'évolution dans les domaines suivants : situation économique, demande, volume d'offres et situation du personnel. (N=205-209, valeurs en pourcentage arrondies)		nombre de personnes employées par type d'embauche (N=99-175, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 2	6	Fig. 11	17
estimation de la situation économique. (N=206-207, valeurs en pourcentage arrondies)		prestataires selon la taille de l'entreprise (indice, N=201, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 3	7	Fig. 12	17
part des différentes sources de financement dans le chiffre d'affaires global (N=97-196, valeurs en pourcentage arrondies)		chiffre d'affaires global, par catégories (N=168, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 4	7	Fig. 13	18
part des dépenses de personnel dans les dépenses globales (N=178, valeurs en pourcentage arrondies)		répartition des prestataires par région linguistique (N=196, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 5	8	Fig. 14	18
évaluation de l'évolution de la demande (N=209, valeurs en pourcentage arrondies)		Orientation thématique des prestataires, avec plusieurs choix possibles (N= 211, réponses absolues)	
Fig. 6	9	Fig. 15	18
nombre d'inscriptions à des cours annulés (N=168, valeurs en pourcentage arrondies)		Orientation thématique des prestataires, par catégories (N=211, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 7	9	Fig. 16	19
estimation concernant l'évolution du volume d'offres (N=208-209, valeurs en pourcentage arrondies)		Forme statutaire des prestataires (N=211, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 8	10	Fig. 17	19
pratique prioritaire en matière de formation continue aux trois moments indiqués (N=208-209, valeurs en pourcentage arrondies)		type de prestataire selon l'institution (N=211, valeurs en pourcentage arrondies)	
Fig. 9	11		
estimation à propos de l'évolution du personnel (N=205, valeurs en pourcentage arrondies)			

Bibliographie

Bremer, C. (2019). Szenarien des Einsatzes digitaler Medien in Bildungsprozessen – Chancen und Herausforderungen für Weiterbildungseinrichtungen. In: E. Haberzeth & I. Sgier (Hrsg.), Digitalisierung und Lernen. Gestaltungsperspektiven für das professionelle Handeln in der Erwachsenenbildung und Weiterbildung (Bd. 8, S. 78-97). hep.

Haberzeth, E., & Dernbach-Stolz, S. (2022). Programmplanung in der Weiterbildung unter dem Einfluss der Corona-Pandemie: Befunde einer empirischen Studie. In: Zeitschrift für Weiterbildungsforschung. <https://doi.org/10.1007/s40955-022-00217-7>.

Poopalapillai, Saambavi, Gollob, Sofie, & Sgier, Irena (2021): Observatoire de la formation continue FSEA 2021: Évolutions actuelles sur le marché de la formation continue. FSEA.

Zechner, Marlies (2022): Was Teilnehmende von digitalen Bildungsangeboten erwarten: Ein Stimmungsbild. In: Magazin erwachsenenbildung.at. Das Fachmedium für Forschung, Praxis und Diskurs. Ausgabe 44-45. Online: <https://erwachsenenbildung.at/magazin/ausgabe-44-45>.

Mentions légales

Auteurs

Saambavi Poopalapillai, sociologue Msc, collaboratrice scientifique FSEA. Domaines de spécialisation: statistiques sur la formation continue, projets internationaux, transformation numérique.

Irena Sgier, sociologue lic. phil., directrice adjointe de la FSEA. Directrice Développement et Innovation. Domaines de spécialisation: développement et tendances dans la formation continue, numérisation.

Équipe de projet

Sofie Gollob, historienne MA, collaboratrice scientifique FSEA

Marianne Müller, sociologue MA, collaboratrice scientifique FSEA

Mise en page

Völlm + Walthert, Zürich

Relecture

Catherine Vallat

Document disponible sur

www.alice.ch/fr/rester-informe/les-publications/

Droits d'utilisation

L'Observatoire de la formation continue est sous licence sous CC BYSA 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.de>)

Informations complémentaires

L'Observatoire de la formation continue FSEA saisit les évolutions du secteur de la formation continue au moyen d'indicateurs et de dimensions. La FSEA étudie également les tendances en matière de formation continue. Informations complémentaires: www.alice.ch/fr/themes/recherche/observatoire-de-la-fc/

Référence bibliographique

Poopalapillai, Saambavi; Sgier, Irena (2022): Observatoire de la formation continue 2022: attentes positives malgré la conjoncture économique incertaine. Zurich: FSEA.